



Communiqué de presse - Bobigny, le 13 septembre 2022

## Budget participatif de la Seine-Saint-Denis : place aux votes !

Lancée en mars 2022, la première édition du budget participatif de la Seine-Saint-Denis entre dans sa seconde étape : après une phase de dépôt des projets ayant permis de retenir 180 propositions couvrant tout le territoire, place désormais au vote qui se déroulera du 15 septembre au 22 octobre. Toute personne de plus de 11 ans résidant, travaillant ou étudiant en Seine-Saint-Denis pourra choisir ses projets préférés en votant en ligne ou par formulaire papier. Les projets lauréats seront dévoilés fin 2022 pour de premières réalisations début 2023.

## Le tout premier budget participatif départemental de la Seine-Saint-Denis

En mars 2022, le Département de la Seine-Saint-Denis a lancé son tout premier budget participatif, avec la volonté de promouvoir une participation citoyenne active, de construire une plus grande proximité vis-à-vis des habitant·e·s et de proposer une nouvelle manière d'élaborer les politiques publiques. Dotée d'une enveloppe de 3 millions d'euros, cette première édition invitait toute personne de plus de 11 ans habitant, étudiant ou travaillant en Seine-Saint-Denis à proposer, du 7 mars au 15 mai, un projet servant l'intérêt général et s'inscrivant dans le champ des compétences départementales : une piste cyclable sur une route départementale, un parcours sportif dans un parc, une façade végétalisée sur une crèche, etc.

Accompagné·e·s par les équipes du Département, notamment à l'occasion de plus de 60 ateliers et réunions publiques organisés sur tout le territoire, les participant·e·s ont proposé près de 600 idées pour améliorer le quotidien de la Seine-Saint-Denis. Après une phase d'instruction, ce sont 180 projets qui seront soumis au vote dès ce jeudi 15 septembre et jusqu'au 22 octobre. Parmi eux : une promenade sonore au parc de la Bergère ; des tables de « teqball » dans le parc de l'île-Saint-Denis ; des boîtes à dons au sein de toutes les circonscriptions de PMI ; un potager pédagogique dans l'espace public ; des parkings à vélos ...

Découvrez tous les projets ici : <a href="https://jeparticipe.seinesaintdenis.fr/">https://jeparticipe.seinesaintdenis.fr/</a>

## Modalités de vote et suite du calendrier

Comme lors de la phase de dépôt des projets, toute personne de plus de 11 ans habitant, étudiant ou travaillant en Seine-Saint-Denis pourra voter pour ses trois propositions favorites, peu importe leur localisation sur le territoire. Le vote sera possible en ligne sur la plateforme <a href="https://jeparticipe.seinesaintdenis.fr/">https://jeparticipe.seinesaintdenis.fr/</a>; via un formulaire papier à déposer dans les urnes

présentes dans chaque ville du département ; ou via le formulaire de vote disponible dans le magazine du Département diffusé aux habitant·e·s courant septembre, à renvoyer par lettre T. Les projets seront retenus en fonction de leur nombre de voix, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 3 millions d'euros répartie sur les différents cantons. Les propositions lauréates seront dévoilées fin 2022 pour de premières réalisations début 2023.

« Avec Mathieu Monot, Conseiller départemental délégué à la démocratie participative et à la vie associative, nous avons souhaité lancer cette première édition du budget participatif de la Seine-Saint-Denis pour mieux faire connaître le rôle de la collectivité dans le quotidien des habitantes et des habitants. C'est aussi un moyen de leur permettre de décider directement de l'utilisation de 3 millions d'euros du budget départemental en proposant ou en votant pour les projets qu'elles et ils considèrent les plus adaptés à leurs besoins. Grâce aux 180 propositions soumises au vote, ce sont des idées qui émanent directement d'observations quotidiennes faites par les usager·e·s qui viendront améliorer ou compléter les aménagements et les équipements départementaux. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

## **Contact Presse**

**Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**Gaby Léonard – gleonard@seinesaintdenis.fr – 06 10 76 04 43